

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2012

PROGRAMMATION ET GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 244)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N° 19**

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 17 B

À l'alinéa 5, après le mot :

« recettes »,

insérer les mots :

« , les soldes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.